

COUPE LADY – PAR EQUIPE DAMES

FINALE le samedi

Le club gagnant l'année précédente doit recevoir la finale

Règlement Particulier de l'Epreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions du règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CALENDRIER

Dates

Clôture des inscriptions des équipes : 15 décembre 2025.

Clôture des inscriptions des équipes par extranet : 31 janvier 2026

Clôture des inscriptions des équipières : 02 mars 2026

Finale le : 27 juin ou le 4 juillet 2026

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Golfs

Compétition ouverte à tous les clubs d'au moins 9 trous de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes affiliés à la Fédération Française de Golf, **à l'exclusion des Pitch & Putt et Compacts.**

Chaque golf ne pourra engager qu'une équipe.

Chaque golf s'engage à :

- Mettre son terrain à la disposition des autres équipes de sa poule 1 à 2 fois lors des rencontres en phase qualificative
- Mettre son terrain à la disposition des autres équipes au moins une fois tous les trois ans pour les rencontres en phase finale ;
- Nommer un responsable du bon déroulement de la rencontre le jour où une rencontre est organisée sur son terrain ;
- Prévoir un starter ;
- Transmettre par email le soir même ou le lendemain d'une rencontre jouée sur son terrain les résultats détaillés, ainsi que **les noms et index des joueuses ayant participé** à : Philippe Laurent (philippe.laurent@liguegolfaura.com) .

Tout golf ne respectant pas ce cahier des charges ne pourra pas participer à cette compétition l'année suivante.

Ce règlement devra être signé par l'association sportive et **le gestionnaire** (s'il existe) et retourné par e-mail à **Philippe LAURENT** ainsi paraphé et signé à la date d'inscription des clubs. Sans ce document dûment signé, l'inscription (15 décembre 2025) ne sera pas prise en compte.

Pour les équipières

Les joueuses doivent :

- Être membres et licenciées de l'Association Sportive qu'elles représentent à la date de clôture des inscriptions des équipières ;
- Être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours ;

- Avoir fait enregistrer leur certificat médical de l'année en cours **ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé** à la date de clôture des inscriptions des équipières ;
- Avoir un index maximum **de 26.4 au 27/02/2026 ramené à 24**
- Avoir obligatoirement disputé au moins 3 compétitions en simple sur 9 ou 18 trous l'année précédente.
- Le comité de l'épreuve reste souverain pour toute décision, l'objectif étant d'avoir des compétitrices avec un handicap juste et le plus stabilisé possible.

Le Comité d'épreuve pourra qualifier une joueuse qui n'a pas joué les 3 compétitions obligatoires notamment pour causes d'accident ou de maladie (certificat médical) si cette joueuse a joué au moins 3 compétitions similaires dans le passé, ceci à la discrétion du comité de l'épreuve.

ENGAGEMENTS

Pour les Golfs

Inscription des équipes auprès de la Ligue AURA, par email à Françoise ERARD francoise.erard@orange.fr et Philippe LAURENT philippe.laurent@liguegolfaura.com exclusivement, avant la clôture des inscriptions.

Les golfs devront s'inscrire sur extranet en Janvier 26 et jusqu'au 31/01/2026.

Les droits d'engagement s'élèvent à **300 €** par équipe et sont payables **par virement ou chèque** à l'ordre de la Ligue AURA 7 jours au plus après l'inscription extranet des joueuses. Attention le virement devra bien être renseigné **(N° Club + Numéro de facture)** afin que son identification soit facile.

Tout oubli, retard d'inscription ou de règlement entraînera la non-participation de l'équipe pour l'édition 2026. Aucune dérogation ne sera admise. Dans le cas où le nombre d'équipes inscrites serait supérieur à 24 clubs, autant de poules de 4 que nécessaire seront mises en place, ou des préqualifications. Le comité de l'épreuve est souverain.

- **En phase de poule à quatre, les clubs recevant 2 fois seront défrayés par la Ligue comme pour les ¼ et les ½ finales.**

Lors de la phase finale de l'épreuve, les Golfs **(gestionnaires)** hôtes recevront une subvention le mois suivant la réception de l'épreuve comme suit :

- 1/4 de finales et 1/2 finales : 300€ par journée (gratuité du parcours de reconnaissance pour 12 joueuses, en semaine, la semaine précédant le jour de l'épreuve)
- Finale : 300€ pour la journée (gratuité du parcours de reconnaissance pour 12 joueuses, en semaine, la semaine précédant le jour de l'épreuve) Le cocktail est à la charge de la ligue.

La subvention sera réglée sur facture.

Journée de reconnaissance :

Phases de poules : Tarif préférentiel à déterminer entre les Capitaines et le golf avec un minimum de – 30 % sur le green fee, les capitaines négocieront directement un commun accord avec les golfs

1/4 de finales, 1/2 finales et la finale : Gratuité du parcours de reconnaissance pour 12 joueuses.

Pour les équières

Les inscriptions des équières doivent IMPÉRATIVEMENT se faire sur Extranet avant **le 02 mars 2026**
Aucune dérogation ne sera admise.

Chaque club pourra inscrire sur Extranet jusqu'à 24 joueuses qui, seules, pourront figurer sur les feuilles de match pour tous les tours de la compétition.

Après validation, la Ligue fera parvenir à chaque club inscrit, les listes des joueuses de tous les clubs.

Validation des équières

Chaque golf inscrit devra faire parvenir par email au comité de l'épreuve avant **le 02 mars 2026 à minuit** l'historique des compétitions 2025-2026 de toutes les joueuses figurant sur la liste de composition de son équipe sous la forme **d'un seul et unique fichier PDF**. Cette forme est impérative sous peine de **disqualification**.

Le Comité d'Épreuve validera ensuite les listes et avertira la capitaine concernée s'il y a une erreur.

La capitaine est nommée pour toutes les phases de l'épreuve.

À chaque rencontre, les capitaines remettront la liste extranet FFGolf de leur équipe au représentant du comité de l'épreuve. Si la capitaine en titre est absente de même que la vice-capitaine, elle peut déléguer le capitanat du jour à une joueuse inscrite sur la liste de 24.

FORMULE DE JEU

Composition des équipes (exclusivement féminines)

Rencontres interclubs par équipes dont le total des index arrondis doit être au minimum de **90 pour les doubles et les simples**

L'index pris en compte pour chaque joueuse est son index, **au 27 février 2026**.

Pour le décompte, les index entre 24.5 et 26.4 sont ramenés à 24

La capitaine en titre et ou la personne habilitée à donner des conseils peuvent ne pas figurer sur la feuille de composition des équières potentielles, mais doivent posséder le **statut d'amateur** et sont nommées pour l'année.

Forme de jeu

Match-play brut sur 18 trous.

Marques de départ : repère 5, boules rouges.

3 foursomes le matin, 1^{er} départ à 8H30 à 8H50 ;

6 simples l'après-midi départ à 13H 30

Le timing entre les parties devra impérativement être de **10 minutes** pour les foursomes soit 20 min de départs et **7 minutes** pour les simples soit 35 min de départs

Des départs neutralisés avant le début des simples sont vivement souhaités mais laissés à l'initiative des clubs.

Responsabilité de la capitaine

La capitaine ou sa représentante remettra par écrit au Comité d'épreuve la feuille d'ordre de jeu au plus tard 20 minutes avant l'heure officielle de départ du premier foursome pour les foursomes et du premier simple pour les simples.

Il est de la responsabilité de la capitaine de se conformer à l'ordre de jeu prévu dans ce règlement.

En même temps que la feuille d'ordre de jeu des foursomes, à chaque rencontre, les capitaines remettront la liste extranet FFGolf de composition d'équipe.

La pénalité pour non-communication de la feuille d'ordre de jeu dans les délais ou non-respect de l'ordre de jeu est décrite dans le Vade-mecum fédéral (si la fiche d'ordre de jeu n'a pas été remise dans le délai imparti, le premier match est perdu. Si, à l'heure de départ prévue du premier match, la fiche n'a toujours pas été remise, le deuxième match est perdu, et ainsi de suite)

La pénalité pour non-présentation de la liste de composition d'équipe sera :

1° Infraction : Avertissement

2° Infraction : 1 trou perdu sur le 1° foursome

3° Infraction : 2 trous perdus sur le 1° foursome

Les capitaines ne sont pas seulement responsables de leur équipe, mais également responsables de la bonne tenue des matchs qui se déroulent dans leur club :

- Vérifier les feuilles de compositions d'équipes et les feuilles de match. Toutes les joueuses doivent être dûment inscrites sur la feuille des potentielles pour pouvoir jouer
- Veiller à ce que les feuilles de match soient rendues au moins 20 Minutes avant le départ sous peine de pénalité
- Veiller à ce que les matchs partent exactement à l'heure de la feuille excel envoyée à cet effet
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de jeu lent.

La capitaine qui reçoit sera membre du comité de ladite épreuve et devra nous tenir au courant immédiatement pour prendre les décisions sur le champ.

La capitaine aura toute autorité pour appliquer les pénalités de jeu lent.

Si la capitaine ne peut être présente une autre personne devra être désignée officiellement et ses coordonnées devront nous être communiquées ex ante.

La capitaine ou sa représentante devront être présentes toute la journée.

Ordre de jeu

En **foursome**, les équipières jouent dans l'ordre croissant du total de leurs index arrondis. A index arrondi égal, le choix est laissé à la capitaine.

En **simple**, les équipières jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé à la capitaine.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Phase qualificative

Championnat de 8 poules de 3 golfs ou 4 golfs, tous les golfs se rencontrent 1 fois sur terrain neutre.

Exemple : Poule à 3

Le golf1 rencontre le golf 2 dans le golf 3

Le golf 1 rencontre le golf 3 dans le golf 2

Le golf 2 rencontre le golf 3 dans le golf 1.

Exemple : poule à 4

Samedi 1 A - B jouent dans le golf C ou D

 C - D jouent dans le golf A ou B

Samedi 2 A - C jouent dans le golf B ou D

 B - D jouent dans le golf A ou C

Samedi 3 A - D jouent dans le golf B ou C

 B - C jouent dans le golf A ou D

Chaque victoire dans un match rapporte un point à l'équipe gagnante

En cas d'égalité après 18 trous, les points du match sont partagés (0,5 point pour chaque équipe).

Toute victoire de rencontre donnera deux points de bonification au club et une égalité un 1 point à chacun des 2 clubs

Le Golf ayant le plus de points dans chaque poule sera qualifié pour les 1/4 de finale

En cas d'égalité le départage est le suivant :

1° Nombre de rencontres gagnées

2° Nombre de victoires en foursome.

3° Somme du résultat des 1^{er} simple, 2° simple etc...dans les matchs de poule

Addendum Si le nombre de golfs est supérieur à 24, soit des poules à 4 soit une ou des poules de près qualification à 3, seront organisées suivant le nombre de golfs.

Constitution des poules

Dans la mesure du possible, les têtes de poules sont les ¼ de finaliste de 2025

La désignation des golfs au sein de chaque poule est faite par le Comité d'épreuve en prenant le critère de proximité géographique élargie (environ 2h30 de voiture) et/ou des disponibilités lors des dates retenues pour les rencontres de poules de même que du classement en N-1.

Pour **2026**, les nouveaux golfs entrants se trouveront dans des poules de 2, ou 3 en préqualifications les têtes de poules seront les clubs les moins bien classés en N-1, les autres clubs seront déterminés par leur classement en N-1 et la proximité géographique élargie.

Disqualification

Si une équipe est disqualifiée lors d'une rencontre de poule, cette équipe sera disqualifiée pour sa ou ses autres rencontres de poule. Seules les deux ou trois autres équipes resteront en lice.

Phases Finales

À partir des quarts de finale, les rencontres se jouent par élimination directe. Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuent de jouer jusqu'à ce que l'un des camps gagne, sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.

Forfait

Pour tout forfait après le tirage des poules, dans les poules de 3 les deux autres équipes encore en lice joueront leurs matchs aller-retour sur leurs terrains respectifs, dans les poules à 4 un nouveau schéma sera édité par le comité.

Voiturettes de Golf et cadets

Les voiturettes sont interdites pour les joueuses, les capitaines et les personnes habilitées à donner des conseils. Exception : Pour des raisons de PENIBILITE et UNIQUEMENT lors de FOURSOMES, les voiturettes sont autorisées dans les golfs de **Bossey, Grenoble Bresson, Saint Etienne, Chambon sur Lignon et Chanalets** à condition que 6 voiturettes soient disponibles pour les joueuses. Même disposition pour les capitaines si 2 voiturettes supplémentaires sont disponibles.

Seules les joueuses inscrites sur les feuilles de composition des équipes ainsi que les capitaines et personnes habilitées à donner des conseils sont autorisées à caddeyer.

ÉPREUVE NON-FUMEUR

La coupe Lady est une épreuve non-fumeur,

Sur le terrain, toute personne sur la liste des 24 plus la capitaine et la personne habilitée à donner des conseils n'ont pas le droit de fumer dès la préparation du premier départ du matin jusqu'à la fin de l'épreuve le soir.

Pénalité pour infraction : avertissement puis perte du trou puis disqualification pour le match

INTERRUPTION DE JEU

Si les conditions atmosphériques ne permettaient pas de jouer un samedi, les rencontres devraient être disputées normalement le samedi suivant sur le ou les terrains prévus et aux mêmes heures, si possible.

En cas d'interruption de jeu, les résultats acquis le resteront et le jeu reprendra le plus tôt possible avant le tour suivant, au point où il a été arrêté (Vade-mecum Fédéral).

S'il n'y a pas de possibilité de reporter, les résultats partiels de 9 trous et plus seront validés.

Le comité de l'épreuve est souverain en la matière.

JEU LENT

Les parties veilleront à ne pas jouer lentement et ne pas avoir de retard sur la partie précédente. Tout trou franc constaté *entraîne* le partage du trou suivant et en faire l'impasse sauf s'il s'agit du 18^{ème}

COMITE D'EPREUVE

Le Comité d'épreuve est composé de :

Valérie BRODIEZ valerie.brodiez@wanadoo.fr tel : 06 09 66 66 35

Françoise ERARD francoise.erard@orange.fr tel : 06 81 80 01 36

Claude KERHERVE cl.kerherve@orange.fr tel : 06 78 35 02 78

Philippe LAURENT philippe.laurent@liguegolfaura.com tel : 06 12 45 24 27

Lors de la Finale, le Comité doit être composé au minimum de 2 représentants de la Ligue.

PRIX

Le Trophée est confié pour une année à l'équipe gagnante, laquelle équipe sera en charge de la gravure dudit Trophée.

Des souvenirs seront offerts aux joueuses de l'équipe gagnante